

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET /) / ° 69-12 /PR.SGG
du 22 Janvier 1969

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée
par le référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968, portant
formation du Gouvernement ;

VU le Message Téléphoné n° 16/MIT/CAB. du 22 janvier 1969 ;

DECRETE :

Article 1er.- A compter du 22 Janvier 1969, Me. Benjamin d'ALMEIDA, Ministre de
la Santé Publique et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du Ministre
de l'Information et du Tourisme, pendant l'absence de Mr Urbain NICOUÉ.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 22 Janvier 1969

par le Président de la République
Chef du Gouvernement,


Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations:

PR 6 - SGG 4 - CS 6 - MIT-MSPAS 4 -
Ministère 8 - CES 5 - SGPR 1 - IAA 1 -
Gde Chanc. 1 - SGM 10 - DCCT 1 - DGAJL 2 -
DEP 2 - Dtion Stat 2 - JORD 1 -